Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 022-212200794-20260416-2026_05_33-DE

Commune de Hénon	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Département des Côtes d'Armor Arrondissement de Saint-Brieuc Canton de Plaintel **Commune de HÉNON** **Date de convocation** 10 avril 2026 **Date de publication** 20 avril 2026 Présents : 19 Votants : 19	L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé à la mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry ANDRIEUX, Maire. **Présents :** Thierry ANDRIEUX, Nadine L'ÉCHELARD, Stéphane DAVY, Marie-Claude LESNÉ, Dany LE DIGUERHER, Christelle CADIN, Patrick RABET, Pascal CARLO, Élisabeth ROUTIER, Nathalie OZENNE, Jérôme TRÉHOREL, Benoit LE VEXIER, Sébastien DUROS, Nicolas GIBET, Charlotte LEROUX, Julien VERDES, Amélie BOINET, Julie ROBERT, Camille RENAULT **Secrétaire :** Julie ROBERT

2026-05.33 – Devis pour la modernisation des systèmes informatiques de la mairie

Mégalis Bretagne a accompagné la commune de Hénon dans le cadre d'un audit cybersécurité. Cet audit a notamment permis d'identifier des actions prioritaires à mener pour renforcer la sécurité des systèmes informatiques de la mairie :

- Remplacement du serveur informatique de la mairie ;
- Remplacement du système de pare-feu ;
- Filtrage des messageries ;
- Installation d'un Wifi public et traçabilité des connexions ;
- Acquisition de deux ordinateurs portables.

Deux prestataires informatiques ont été consultés afin de réaliser un devis :

- Société Briochine de Service Informatique (SBSI) : 16 365.22 € HT (19 638.26 € TTC) ;
- Accès Réseaux Informatique (ARI) : 18 441.10 € HT (22 129.32 € TTC).

Il est proposé de retenir le devis présenté par l'entreprise SBSI.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 022-212200794-20260416-2026_05_33-DE

Vu *le code général des collectivités territoriales ;*

Considérant *les motifs exposés ci-dessus par Monsieur Stéphane DAVY, 2ème adjoint ;*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE le devis de l'entreprise SBSI, d'un montant de 16 365.22 € HT (19 638.26 € TTC), pour la modernisation des systèmes informatiques de la mairie ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document et à engager toutes les mesures afférentes à cette délibération.

Fait et délibéré à HÉNON, le 16 avril 2026
Suivant les signatures,
Pour copie conforme,

Vote

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Thierry ANDRIEUX

La Secrétaire,
Julie ROBERT

MAIRIE de HÉNON 22150 CÔTES D'ARMOR